

# **L'épidémie de choléra de 1832. Une hypothèse sur la mort de Casimir Perier**

*The 1832 Cholera.  
A hypothesis on the death of Casimir Perier*

par Jean-Pierre LUAUTÉ\* & Olivier SALADINI\*\*

La mort de Casimir Perier, le président du Conseil, aux premiers jours de l'épidémie de choléra de 1832 frappa les esprits et fut à l'origine d'une violente polémique entre le célèbre François Broussais qui avait dirigé les soins et Jules Guérin, le directeur de la *Gazette médicale de Paris*, qui relayait l'opinion du plus renommé des aliénistes de l'époque le Dr Jean-Étienne Dominique Esquirol. L'hypothèse d'une catatonie maligne sera proposée. Elle s'appuie sur les connaissances actuelles concernant ce concept et sur une enquête généalogique à partir de documents d'époque.

## **L'arrivée du choléra à Paris, Casimir Perier atteint**

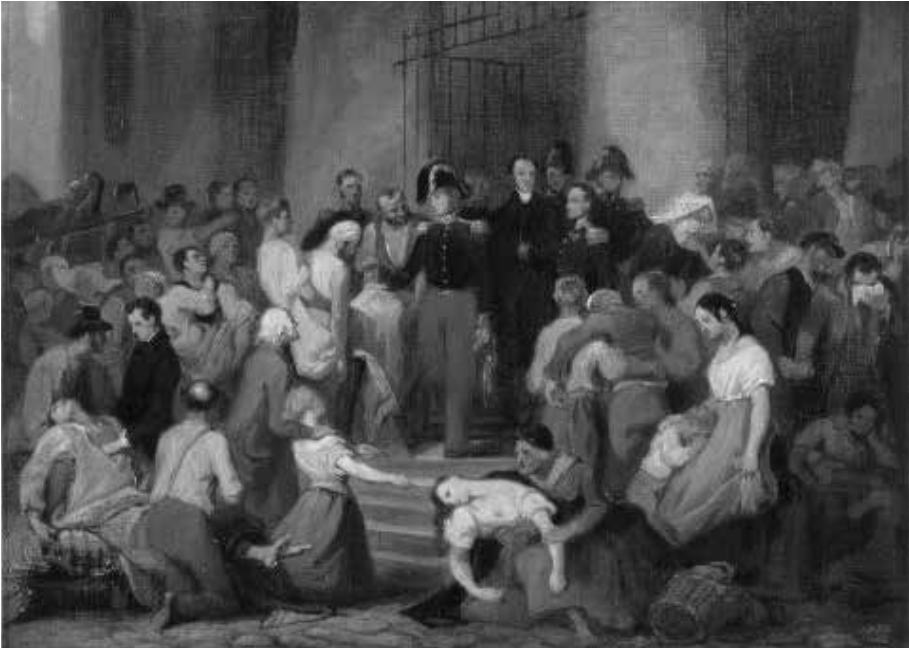
L'arrivée à Paris de la pandémie de choléra ou du choléra-morbus (comme on l'appelait à l'époque) ne fut pas une surprise. Dès janvier 1831, l'Académie de médecine s'était emparée du sujet et Casimir Perier,

---

Séance du 20 février 2021

\* 25, rue de la République, 26100 Romans.

\*\* CMP, 47, avenue Émile Zola, 26100 Romans.



*Fig. 1 - Le duc d'Orléans visitant les malades de l'Hôtel-Dieu pendant l'épidémie de choléra, en 1832. Casimir Perier est à ses côtés. Tableau d'Alfred Johannot, 1832 (Musée Carnavalet, Paris). Il a été commandé au peintre par Louis-Philippe qui voulait un pendant au tableau de Gros : Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa.*

devenu président du Conseil et ministre de l'Intérieur, avait demandé l'envoi de missions d'étude. Après un passage en Angleterre, le choléra arriva à Paris<sup>1</sup> où les quatre premiers cas furent enregistrés le 26 mars 1832, cinq jours plus tard, 300 personnes étaient atteintes<sup>2</sup>. Afin de montrer sa compassion Louis-Philippe voulut rapidement se rendre auprès des malades et sur les conseils de Casimir Perier délégua son fils aîné, le duc d'Orléans lequel, le 1<sup>er</sup> avril, se rendit avec Perier à l'Hôtel-Dieu (Fig. 1). Accompagnés de leur suite, ils visitèrent les deux salles où étaient entassés malades et mourants (une douzaine moururent sous leurs yeux).

Il est rapporté qu'aux portes de l'hôpital, Perier aurait tenté de convaincre le Prince de ne pas entrer ce qui lui avait valu la réplique : « Quand le vin est tiré, il faut le boire » et qu'à la sortie il s'était empressé de demander des sels. Casimir Perier tomba malade le 5 avril et, dès le 7 *Le Journal des débats* écrivit qu'il avait présenté « des symptômes tels qu'il n'a plus été possible de méconnaître le choléra-morbus ».

### **Qui était Casimir Perier ?**

Casimir Perier, né en 1777, était le quatrième fils d'un homme d'affaires fortuné et entreprenant Claude Perier dit Perier-milord<sup>3,4</sup>. Après la mort de son père, il participa avec ses frères (il était particulièrement proche de son frère aîné Scipion) au développement des affaires héritées (banques, industrie, transactions immobilières) et ils les firent prospérer.

Il se maria en 1805 à Grenoble avec une riche héritière dont il aura deux fils (l'aîné, Auguste, obtiendra de porter le nom complet de son père comme patronyme).

Casimir Perier se lança dans la politique et se fit élire député en 1817 ; il poursuivra sa carrière comme simple député sans interruption pendant treize années et, de 1827 à 1830, il devint la figure de proue de l'opposition libérale.

Ses qualités, connues de tous, faisaient de lui un homme presque providentiel dans la situation critique où se trouvait le régime après l'échec de la politique menée par le banquier Lafitte. Se sentant malade, Perier refusa longtemps le poste de président du Conseil. Le Roi Louis-Philippe dut même le supplier et le 13 mars 1831, il accepta dans l'intérêt supérieur du pays tout en faisant au comte de Ségur cette prédiction : « Vous le voulez, vous m'y forcez, eh bien ! j'accepte ! mais sachez-le bien vous me tuez [...] Oui, avant un an j'aurai succombé ! »

### **Casimir Perier et François Broussais**

Il est difficile de savoir à quand remontent les relations entre les deux hommes et quel était leur degré d'intimité. En tout cas, François Broussais (1772-1838) était un opposant à la Restauration et proche des libéraux et l'une des premières décisions que prendra Perier comme président du Conseil fut de créer pour Broussais une chaire de pathologie générale et de thérapeutique<sup>5</sup>. C'est sûrement grâce à cette faveur du président du Conseil que Broussais avait pu rédiger des instructions qui furent envoyées aux préfets dans lesquelles le « traitement physiologique » était fortement conseillé.

Quand Casimir Perier fut atteint par le choléra, on fit immédiatement appel à Broussais qui évinça Edouard Emery, le médecin traitant de Perier depuis 20 ans.

### **Principe des soins mis en œuvre par Broussais**

Dans les deux éditions de son ouvrage<sup>6</sup> de 1832, F.J.V. Broussais après avoir estimé que le choléra-morbus était une gastro-entérite et une maladie

« éminemment inflammatoire », préconisait l'application de sa méthode physiologique, c'est-à-dire du traitement antiphlogistique : diète, moyens émoullissants et rafraichissants à l'intérieur du corps, moyens excitants à l'extérieur (bains, vapeurs, frictions) et surtout déplétion sanguine.

Selon Jules Guérin (*cf infra*), Broussais fut l'unique responsable des soins du 6 au 17 avril et ceux-ci consistèrent en saignées et poses de sangsues (Broussais lui aurait tiré trois livres de sang).

L'ouvrage de Broussais, dans sa première édition, comprenait une note occupant le bas de la page 140 et la presque totalité de la page 141 sur le cas d'un « personnage éminent » (il s'agissait de Casimir Perier) dont l'évolution lui avait confirmé la nécessité d'une abstinence alimentaire totale avec, en son absence, un risque d'atteinte cérébrale. Il reconnaissait d'abord qu'il avait concédé « du bouillon de poulet et vermicelle » mais que, quand il s'ensuivit « une congestion du cerveau avec délire et violente agitation » il avait exigé la diète. Or, malgré ses recommandations, on avait autorisé le malade à s'alimenter, il désignait ainsi le consultant qui avait été appelé au moment de la survenue du délire (Esquirol on le verra) lequel *voulait soutenir les forces*. Quand il se fut retiré, ajoute Broussais, « l'abstinence fut continuée et au bout de 48 h révolues, l'agitation et le délire avaient cessé. Il restait un sommeil tenant un peu de l'état comateux » (sic). Broussais dit ignorer ce qu'il adviendra de la maladie (il a arrêté son récit à la date du 13 mai) car il y a toujours « inappétence, diarrhée, état fébrile ».

### **Réquisitoire de Jules Guérin**

Dans son ouvrage<sup>7</sup>, Jules Guérin explique dès « l'Avertissement » que Broussais, ayant « abusé de sa position scientifique au mépris de la justice et de la vérité » il s'était fait, avec les collaborateurs de sa revue<sup>8</sup>, « une loi de lui résister ». Reprenant dans le détail l'histoire de la maladie de Casimir Perier, Guérin décrit à partir du 13 avril un délire avec grande exaltation d'idées et de sentiments puis agitation, attaques tétaniques, opisthotonos. C'est dans ces conditions, et parce que Broussais « craignait d'assumer une trop grande responsabilité », qu'on fit appel à Esquirol (Guérin tout au long de l'ouvrage sera son porte-parole).

Le collègue médical se constitua peu à peu, il comprenait aux côtés de Broussais père, son fils Casimir, Lacorbière et Lagnyer puis les « médecins consultants » Emery (médecin-traitant habituel) et Esquirol à partir du 22 avril. L'évolution sera marquée par des alternatives de lucidité où le malade se disait perdu et de périodes d'hébétude, de refus de parler

avec regards inquiets, soupçonneux, entrecoupées de cris, de chants, de balancements du corps.

Esquirol de plus en plus réticent à suivre la méthode de Broussais dont il constatait l'effet débilisant sur le malade recommandait en conséquence de s'abstenir de toute évacuation sanguine et de nourrir le malade plus substantiellement. N'étant pas écouté, il décida, au bout de onze jours de se retirer et fut suivi par Emery, mais il assista à l'autopsie, et en signa le compte-rendu. Guérin en décortiquant, au jour le jour, l'histoire de la maladie et du traitement fit porter sur Broussais – « au tribunal de la Science et de l'opinion publique » – l'entière responsabilité du décès. Pour lui, (et pour Esquirol) Casimir Périer était en réalité atteint d'une affection cérébrale essentielle.

### **Réponse de Broussais**

Dans la deuxième édition, publiée après le décès de Casimir Perier et qui est une tentative de réponse aux virulentes critiques de Guérin et de ses collaborateurs, Broussais revint pages 204-205 sur sa version du délire qu'il considérait toujours comme le résultat de « l'influence des vices gastriques sur l'encéphale ». Nous ajouterons à ce plaidoyer *pro domo*, la relation de la maladie et des soins faite dans une lettre au *Journal des débats* du 22 mai par Casimir Broussais et Lacorbière. Ils reprirent la version de Broussais-père depuis le début par « un violent choléra-morbus » jusqu'à l'apparition d'un délire qui avait fait craindre une inflammation du cerveau. En raison de cette « complication à laquelle se rattachait une raison d'État » on fit appel à M\*\*\* (Esquirol) qui jugea le phénomène nerveux et le délire « essentiel ». Ses directives thérapeutiques étaient à l'opposé de celles jusque-là mises en œuvre puisqu'il recommandait de soutenir les forces du malade par l'alimentation et de déterminer, au moyen de purgations de calomel, une irritation de l'estomac et des intestins de façon à déplacer l'irritation de la tête<sup>9,10</sup>.

### **L'ouverture du corps de Casimir Perier**

Casimir Perier mourut le 16 mai et « l'autopsie cadavérique » eut lieu le lendemain, en présence d'un aréopage de médecins. Du compte-rendu exhaustif qu'en donne Jules Guérin, nous extrayons la conclusion : « Il résulte de tous ces faits, que la mort nous a paru avoir été occasionnée par les lésions observées dans les diverses parties du tube digestif ». Suivent les noms des dix signataires : Spurzheim, Husson, Marjolin, Esquirol, Bourdios, Casimir Broussais, Lacorbière, Gaubert, François Broussais, Emery, docteurs

en médecine. Esquirol avait signé mais pas Emery dont on aurait porté indûment le nom selon Guérin. Ce dernier estima que cette signature était « l'argument le plus décisif en faveur de M. Broussais » mais il en dénia la valeur comme clé du diagnostic. Pour Guérin, une congestion intestinale avait pu s'opérer quelques jours ou quelques heures avant la mort.

Nous renvoyons à un ouvrage récent<sup>11</sup> sur le « tournant épistémique » que constitua la non-ouverture du cerveau qui fut remplacée par son moulage à des fins de diagnostic phrénologique (par Spurzheim, le successeur de Gall). La monarchie de Juillet qui vit s'effondrer la doctrine physiologique après le fiasco du traitement de Casimir Perier devint « l'âge d'or » de la phrénologie et Broussais fut son ardent défenseur !

### **Deux opinions opposées**

On résumera de la façon suivante les positions de Broussais (et de ses partisans, dont ses fils) et de Guérin/ Esquirol. Pour Broussais, l'affection du cerveau « n'était point idiopathique et elle n'existait que sous l'influence d'une gastro-entérite aiguë déterminée par le choléra » et ainsi, il refusait formellement que « l'homme célèbre et éminent [...] ait jamais été affecté de folie ». Guérin/Esquirol concédaient certes la possibilité au début d'une « cholérine », (une forme mineure de choléra) mais en déclarant qu'elle avait été rendue fatale par les soins inappropriés de Broussais. Ils estimaient surtout que le défunt avait été atteint d'une « maladie cérébrale essentielle » faisant valoir à ce sujet, l'existence d'antécédents personnels et familiaux (*cf infra*).

La réalité du choléra de Casimir Perier a été sérieusement mise en doute par des auteurs récents, par Piquemal<sup>12</sup> : « il ne paraît pas sûr qu'il y ait eu au départ un choléra même léger » et même été niée par Wolff<sup>3</sup> en raison de la trop longue durée de la maladie. Pour notre part, nous pensons que le choléra était très probable<sup>13</sup> et nous proposons une hypothèse expliquant son évolution fatale par l'intermédiaire d'une catatonie maligne qui avait pris le relais. Cette hypothèse, qui ne pouvait pas être soulevée à l'époque, concilie, en quelque sorte, les points de vue de Broussais et de Guérin/Esquirol.

### **Hypothèse sur le décès de Casimir Perier : une catatonie maligne**

*Historique du concept de catatonie (et de confusion mentale)*

En 1874, Kahlbaum<sup>14</sup> isola une maladie autonome caractérisée par une « folie de tension musculaire » auquel succédait une « agitation pathétique » avec « verbigération ». Cette conception fut critiquée en 1888 par Séglas et

Chaslin pour qui il s'agissait d'un syndrome<sup>15</sup>. Mais la fortune de la catatonie fut d'être considérée pendant des décennies, à la suite de Kraepelin comme une forme clinique de démence précoce puis par Bleuler comme une forme de sa schizophrénie. Cette association systématique à la schizophrénie était cependant remise en cause par des cliniciens avisés tel Henri Ey demandant que « l'on se débarrasse, une fois pour toutes, de ce préjugé ». Cette remarque apparaît non pas dans son étude n° 10 sur *La catatonie*<sup>16</sup> mais dans l'étude n° 24 intitulée *Confusion et délire confuso-onirique*<sup>17</sup>. Notons ici que la confusion mentale a été définitivement isolée encore plus tardivement que la catatonie puisque c'est en 1892/1895 que Chaslin présenta sa célèbre synthèse<sup>18</sup>. Il en faisait une affection primitive idiopathique, tout en lui reconnaissant des formes secondaires (à d'autres pathologies mentales) et des formes symptomatiques (à des étiologies organiques dont les maladies infectieuses). Cependant, comme il a été précisé par Th. Haustgen<sup>19</sup>, Chaslin revint en 1914 sur sa conception initiale d'une maladie idiopathique pour en faire un syndrome dont l'étiologie était organique.

Ey de son côté, dans son étude n° 24, poursuivant l'histoire de la confusion mentale après Chaslin, lui adjoignit un cadre clinique bien oublié : « le délire aigu » (il en faisait une confusion maligne) et celui encore plus obsolète dénommé « encéphalite aiguë azotémique » ; enfin il incluait dans cette étude des « formes de stupeur et d'agitation confusionnelle catatonique ». Avec ces remarques, nous soulignons la proximité qui existe entre confusion mentale grave et catatonie. Telle avait été l'opinion de P. Lôo et al. dans un mémoire publié en 1975<sup>20</sup>. Ils y soulevaient l'hypothèse du stress comme réaction non spécifique à diverses agressions atteignant le système nerveux.

Les travaux qui ont abouti aux classifications officielles (les DSM) ont eu plusieurs mérites : d'abord en démontrant à partir des années 1970 la prévalence des troubles de l'humeur, et notamment de la manie, dans les étiologies psychiatriques les plus fréquentes de la catatonie, Ainsi pour le DSM-IV et IV-TR (1994-2000) la catatonie *spécifiait* de tels troubles. Ensuite, en raison du regain d'intérêt récent porté à ce concept – pour nous éminemment neuropsychiatrique<sup>21</sup> – en reprenant et systématisant en 2013 dans le DSM-V sa description clinique<sup>22</sup>.

### *Éléments du diagnostic*

Il est clinique et s'appuie sur les trois grandes catégories de symptômes : moteurs, comportementaux et neurovégétatifs. Les signes moteurs, sont soit spontanés soit provoqués, (Tab. I). Les signes comportementaux de dépendance à l'environnement sont soit des comportements d'imitation

(écho-phénomènes) : écholalie et échopraxie, soit des comportements d'utilisation : grasping, persévérations. Quant aux signes neurovégétatifs, ils signent la gravité du syndrome catatonique (anomalies de la température, de la tension artérielle et de la fréquence cardiaque) et peuvent mettre en jeu le pronostic vital.

Une forme clinique a retenu notre attention : la catatonie maligne. Décrite à partir des années 1930<sup>23</sup>, cette forme potentiellement létale de catatonie consiste en l'apparition d'un tableau clinique somatique grave comportant : instabilité hémodynamique avec hypotension et tachycardie et syndrome dysautonomique avec fièvre et hypersudation pouvant conduire au coma et au décès dans 10 à 20 % des cas. Certains auteurs ont fait du syndrome malin des neuroleptiques (SMN) une forme clinique de catatonie maligne et il est supposé une pathogénie commune.

### *Étiologies*

Au-delà des causes psychiatriques au premier rang desquelles on trouve les troubles de l'humeur (dépression et manie), le champ des étiologies s'est élargi récemment (DSM-V) avec l'individualisation d'une « catatonie maladie » d'origine indéterminée (dont l'avenir dira si elle a une réalité).

Les causes « organiques » représentent 20 à 30 % des syndromes catatoniques<sup>22</sup> et sont très diverses : neurologiques, infectieuses, endocriniennes, paranéoplasiques, désordres hydroélectrolytiques, carences vitaminiques, intoxications médicamenteuses, etc.

### *Hypothèses physiopathologiques*

On trouve dans l'étude n° 10 d'Henri Ey<sup>14</sup> au chapitre pathogénie, une revue exhaustive de toutes les hypothèses soulevées à l'époque. Nous y ajoutons celle, initiée par Rosen<sup>24</sup> et développée par Gallup et Maser<sup>25</sup> qui partant du souvenir des patients d'avoir été « terrifiés avec incapacité de bouger », ont assimilé le phénomène à celui des animaux paralysés par la peur. La catatonie correspondrait de ce point de vue à la persistance d'un réflexe archaïque<sup>26</sup>. Cette hypothèse a été confortée par des études en imagerie fonctionnelle montrant l'influence du cortex orbito-frontal latéral dans l'inhibition des régions amygdaliennes et du système mésolimbique en cas d'émotions « négatives » (peur) perçues par le patient.

En 2003 nous avons fait<sup>27</sup>, prolongeant l'hypothèse de P. Lôo et al.<sup>20</sup>, la proposition que la catatonie maligne pouvait être un *syndrome aigu de stress*. C'est cette même hypothèse que nous soulevons à propos de la mort de Casimir Perier.



### *Arguments en faveur d'une catatonie maligne*

La symptomatologie des troubles présentés par Casimir Perier est compatible avec le diagnostic (voir le Tableau I pour la présence des signes moteurs) ; quant au caractère malin un argument serait la persistance de la fièvre qui était encore notée avant le décès. L'étiologie infectieuse (le choléra) est aussi compatible et si nous avons choisi le diagnostic de catatonie plutôt que celui de confusion mentale à forme catatonique, c'est en raison de la fréquence des troubles de l'humeur au cours de la catatonie proprement dite, troubles que l'on retrouve chez Casimir Perier et chez d'autres membres de sa famille.

## Troubles moteurs de la catatonie (DSM-V)

1. Catalepsie : maintien contre la gravité de postures imposées par l'examineur
2. Flexibilité cireuse : résistance légère et constante à la mobilisation passive exercée par l'examineur
3. Stupeur : absence d'activité psychomotrice, pas d'interaction avec l'environnement
4. Agitation, non influencée par des stimuli externes
5. Mutisme : absence ou quasi-absence de réponse verbale (exclure si aphasie connue)
6. Négativisme : opposition ou absence de réponse à des instructions ou à des stimuli extérieurs
7. Prise de posture : maintien actif, contre la gravité, d'une posture adoptée spontanément
8. Maniérismes : caricatures d'actions ordinaires empreintes de bizarrerie, de solennité
9. Séréotypies : mouvements non dirigés vers un but, répétitifs et anormalement fréquents
10. Expressions faciales grimaçantes
11. Écholalie : répétition des paroles de l'examineur
12. Échopraxie : reproduction des mouvements de l'examineur

**Tableau I** - *Les signes moteurs de la catatonie d'après le DSM-V.  
Il en faut trois sur douze. Ceux relevés chez Casimir Perier ont été soulignés.*

### **Personnalité et antécédents personnels chez Casimir Perier**

Les qualités de Casimir Perier étaient bien connues de ses contemporains. On lui reconnaissait<sup>3</sup> une nature fouguese, le goût de la controverse et, dans ses fonctions, le respect scrupuleux de la légalité, l'horreur du mensonge et de la duplicité, une dénonciation incessante des fraudes et irrégularités. Wolff<sup>3</sup> fait remonter à 1826 un premier épisode d'allure pathologique où, Perier ayant reconnu à la suite d'une réplique qu'il s'était écarté du sujet, avait quitté la tribune en proie à une vive agitation. En 1827 on dispose d'une lettre de son frère Amédée<sup>28</sup> lui enjoignant de se soigner et de ménager sa santé, Casimir souffrait alors de l'estomac et il va effectivement

abandonner la Chambre, voyager et faire une cure à Plombières. Il ne reviendra à la Chambre qu'à la fin de juin 1829 (où il fit montre de sa pugnacité habituelle). Ses amis déploraient ses violentes colères, des propos blessants à l'encontre de ses adversaires. On a vu qu'il était, dès avant la prise de ses fonctions de président du Conseil, dans un état d'épuisement.

De plus, Casimir Perier avait été très affecté par la mort récente de son ami Champollion le 4 mars 1832. La veille de sa mort, il avait été la seule personne admise par la famille au chevet du mourant et deux mois plus tard dans son délire le nom de Champollion revint plusieurs fois sur ses lèvres<sup>4, 29</sup>.

Ses traits de caractère s'exagèrent peu avant sa maladie. Il s'enflammait pour un rien, ainsi au cours d'une séance à la Chambre il jeta ses notes du pupitre d'un geste brutal. L'historien-journaliste Capefigue<sup>30</sup> signale que Perier était, avant le déclenchement de sa maladie, dans un état de surexcitation continuelle et que « son irritation en était venue à des excès ». Ces traits de caractère, peu avant sa maladie, avaient viré à la paranoïa. Croyant avoir été mal reçu par la Reine (sécheresse et inattention), il était allé voir Louis-Philippe qui avait fait venir sa femme « qui lui fit toutes les réparations possibles d'un tort qu'elle n'avait probablement pas eu ». D'après Rémusat<sup>31, 32</sup> à qui Casimir raconta cet épisode il aurait déclaré qu'il avait pensé à démissionner. Rémusat ajoute « Dans tout ce qu'il désapprouvait, il voyait un mauvais sentiment et surtout un calcul secret ». Ainsi le 5 avril 1832, à la veille de tomber malade, quand on lui rapporta les désordres populaires qui avaient eu lieu à Paris, il ne put pas y croire et y vit *un système*, « c'est préparé et attisé de main d'hommes » (il mettait en cause le Roi des Pays-Bas).

Ces traits de caractère puis cette évolution s'inscrivent dans le cadre d'une pathologie familiale connue de ses contemporains et signalée par Guérin : « M. Périer appartenait à une famille dont tous les membres ont éprouvé plus ou moins de maladies nerveuses »<sup>7</sup>. Nous avons cherché à la reconstituer à partir d'autres témoignages d'époque<sup>28, 30, 31, 33, 34, 35</sup>.

### **Une enquête sur la famille Perier de l'Isère**

Nous avons indiqué sur les arbres généalogiques (Fig. 2, 3, 4, 5) ceux des membres, parmi les quatre générations des Perier de l'Isère au XIX<sup>e</sup> siècle, membres dont on peut penser qu'ils partageaient la pathologie de Casimir Perier. Un extrait de diverses annotations de l'époque (en italiques) sera suivi de brefs commentaires avant un commentaire plus général.

### Génération I (Fig. 2)

Marie-Charlotte Pascal (1749-1821), épouse de Claude Périer, pourrait être le « membre fondateur » de la lignée pathologique. Rémusat<sup>31</sup> la décrit ainsi « *Une femme remarquable, mais un esprit bizarre et une imagination vive et inquiète. Elle se faisait aimer et respecter des siens, et les attristait par ce qu'on appelait autrefois des vapeurs, qui poursuivirent ses deux dernières années. C'est d'elle qu'il resta à plusieurs de ses enfants une disposition à l'hypocondrie qui altérait parfois leur humeur, assombrissait leurs idées [...] elle unissait à toutes les capacités d'une maîtresse de maison une préoccupation religieuse qui inclinait au mysticisme* ». Guérin<sup>7</sup>, parlant de Casimir est plus précis : « *Madame sa mère, à l'âge de cinquante-cinq ans, eut un accès de délire aigu* ».

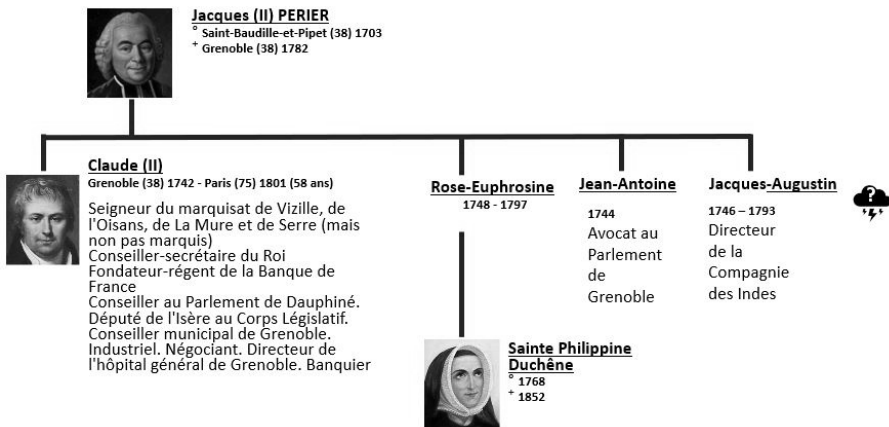


Fig. 2 - La famille Perier au XIX<sup>e</sup> siècle : génération I.

### Génération II (Fig. 3)

Les sept enfants possiblement atteints sur dix.

N° 1 - Elisabeth-Joséphine (1770-1850) épouse de Jacques Fortunat Savoye de Rollin : Stendhal<sup>33</sup> décrit un épisode probablement maniaque : *Mme Savoye de Rollin, dévote célèbre et cependant pas méchante, avait été folle et pendant plusieurs mois avait tenu des propos, dignes de l'Arétin, et en termes les plus clairs sans aucun voile. Cela est drôle, où une dévote de fort bonne compagnie peut-elle prendre une douzaine de mots que je n'ose écrire*. Guérin, parlant de Casimir, confirme : *Madame sa sœur, à un âge moins avancé (que sa mère) éprouva le même accident. Chez ces deux malades, le délire dura de cinquante à soixante jours, il éclata à la suite d'une maladie aiguë dont le nom nous est inconnu* ». G. de Réal, cité par de Rémusat<sup>31</sup> ajoute qu'après

la mort de son mari, *elle mena une vie de sainte*. De Remusat évoque *une dévotion qui n'aurait pas été éloignée de l'illuminisme*. Comme pour sa mère, on peut penser que le « corset religieux » a canalisé la folie dans un moule socialement acceptable.

N° 2 - Augustin-Charles (1773-1833). Sa jeune épouse Henriette de Berckheim dans une lettre<sup>28</sup> le 30 novembre 1798 décrit ainsi sa nouvelle famille : *J'ai vu des jeunes plantes [...] toutes douées d'un germe de marasme subissaient tôt ou tard l'épreuve à laquelle elles étaient destinées. Mon Augustin y avait passé, Scipion de même, d'autres y passeront*. Et dans une autre lettre à propos de son mari : *Sa santé toute forte qu'elle est, est toujours influencée par une humeur bilieuse, réagit sur l'âme, la rend quelquefois soucieuse ou préoccupée, ou bien la livre à cette apathie d'où l'on sort si difficilement*. Dans son éloge funèbre, de Gérando, cité par Choulet<sup>34</sup> signale *une sensibilité vive, une disposition à l'entraînement, un caractère qui paraissait quelquefois impétueux*. Un trouble bipolaire est évocateur.

N° 4 - Antoine-Scipion (1776-1821). On a déjà vu qu'il avait présenté très tôt une forme de « marasme ». Pour Stendhal il est *mort un peu fou*. Choulet<sup>34</sup> précise : il meurt le 2 avril 1821, à 45 ans dans les bras de Casimir, d'une maladie dite de langueur. Augustin<sup>28</sup> à propos de son décès évoque : *sa destinée mystérieuse et mélancolique*. L'appellation « maladie de langueur » évoque un épisode mélancolique.

Se pourrait-il à ce propos que Scipion ait été ce négociant âgé de 45 ans qui d'après Esquirol : *Des maladies mentales*, (t. I, pages 438-439)<sup>36</sup> « fut plongé

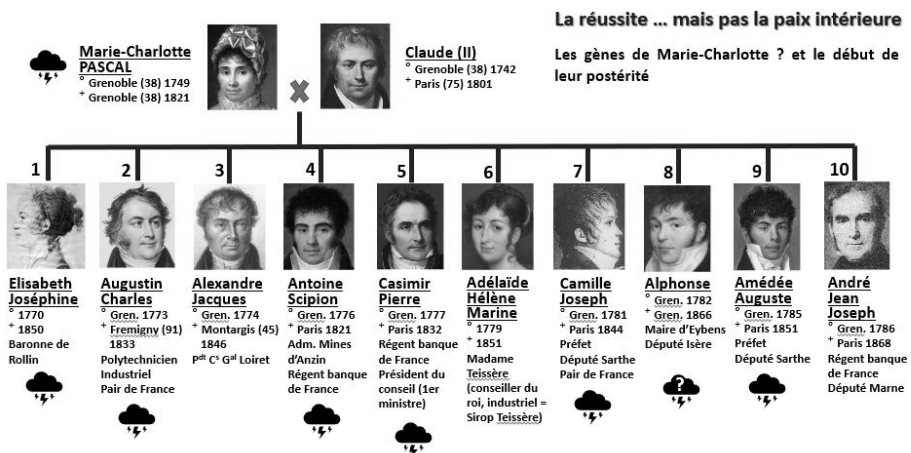


Fig. 3 - La famille Perier au XIX<sup>e</sup> siècle : génération II.

dans un délire mélancolique dont rien ne put le tirer » mais qui auparavant « après avoir éprouvé une banqueroute qui le gêne momentanément sans altérer sa fortune, devint le même jour plus gai qu'à l'ordinaire, se rit de ce contretemps forme des projets incompatibles avec sa fortune et ses affaires ». Puis Esquirol décrit un état véritablement maniaque. Il pourrait s'agir d'une réaction paradoxale (à la manière des manies de deuil) qui précéda le virage vers la mélancolie<sup>37</sup>. Wolff<sup>3</sup> décrit pour sa part « l'activité inlassable » de Scipion, ce qui évoque un fond d'hypomanie et s'étonne, au terme d'une analyse approfondie de sa situation financière (Wolff était professeur de Sciences Économiques) de son « inexplicable petite succession » ... On remarquera aussi que quand Esquirol fut appelé auprès de Casimir Perier on le présenta<sup>7</sup> comme le Dr Mitivié (le neveu d'Esquirol). Avait-on voulu ne pas effrayer le malade en évitant de nommer celui qui n'avait pas pu sauver son frère ?

N° 7 - Camille Joseph (1781-1843). D'après Stendhal<sup>33</sup> *Camille a été un plat préfet... et il est un peu fou comme tous ses frères*. À noter qu'en 1822, alors qu'il est préfet de la Meuse, il démissionne à la suite d'une *crise de fièvre nerveuse*<sup>3</sup>. On peut penser que ce terme désigne un épisode maniaque.

N° 8 - Alphonse. À la suite de la crise de 1818<sup>38</sup> Wolff<sup>3</sup> parle d'une panique qui l'avait poussé à vouloir se débarrasser de son entreprise.

N° 9 - Amédée-Auguste (1785-1851). Pour de Rémusat<sup>31</sup>, c'était *le plus insignifiant, il était laid, oisif... il n'a jamais rien fait que dissiper sa fortune par négligence et laisser-aller. Il vivait beaucoup seul et s'enfermait quelquefois ou partait en voyage pour dissiper ses vapeurs noires*. On retrouve une expression qui renvoie au terme actuel d'état dépressif.

### **Génération III** (Fig. 4)

#### *Descendants d'Augustin*

N° 1 - Fanny Perier (1800-1826) puis de Rémusat (sa première épouse). Il décrit *six mois d'un bonheur parfait agité par les défiances d'elle-même et ses inquiétudes... un état nerveux qui rend à la jeune femme tout travail et toute fatigue insupportable*<sup>31</sup>. Elle meurt le 10 octobre 1826 d'une probable tuberculose pulmonaire. Sa maladie aurait-elle été plus visible si elle avait vécu plus longtemps ?

N° 3 - Adolphe Perier (1802-1862). De Rémusat qui était un de ses intimes n'est pourtant pas tendre avec lui, le décrivant *étourdi et calculé, aventureux, brouillon, hardi avec de la faiblesse, et de grands accès d'abattement*,

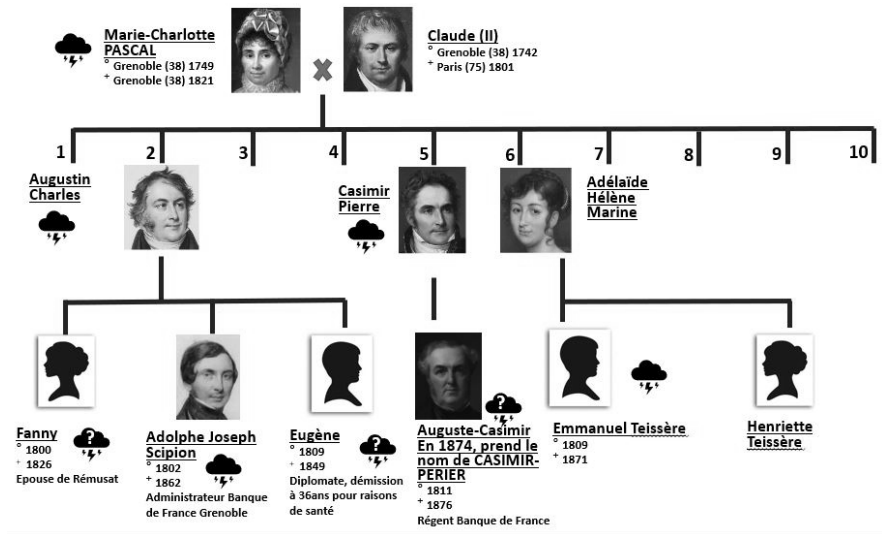


Fig. 4 - La famille Perier au XIX<sup>e</sup> siècle : génération III.

il pouvait bien ou mal faire<sup>31</sup>. Son oncle Alphonse ayant abandonné l'affaire de Vizille, il en prit la direction mais il ne sut pas redresser la barre et en 1837 il fut acculé à une liquidation. Par la suite, il fut nommé à la Cour des Comptes ce qui lui vaut une biographie établie par cet organisme<sup>39</sup>. On peut y lire qu'il décéda *en fonctions d'une affection cérébrale qui avait nécessité son internement*. Pour Wolff, il s'agissait d'un état de mutisme. Le décès a été enregistré le 4 avril 1862 à la maison de santé de Vanves, à une période (de 1856 à 1880) où toutes les archives de l'établissement ont disparu (communication du Dr J.-M. Mouthon, historien de l'établissement).

N° 5 - Eugène Perier (1809-1849). Il embrassa la carrière diplomatique et progressa rapidement jusqu'en 1845 (à l'âge de 36 ans) où il démissionna d'un poste à Vienne pour raisons de santé. Revenu en France et nommé percepteur à Paris, il mourut à l'âge de 40 ans. Son dossier au Quai d'Orsay pourrait préciser le contexte éventuellement pathologique de sa démission.

#### *Descendants de Casimir Perier*

Auguste Casimir-Perier (1811-1876). Sa carrière politique fut brillante ; il fut pressenti pour devenir président du Conseil mais échoua dans son entreprise. Pour Wolff<sup>3</sup>, il ne survit pas longtemps à cet échec et mourut brutalement après s'être alité. D'après un compte-rendu de presse, cité par Wolff, *l'état maladif dans lequel il se trouvait depuis longtemps a déterminé la catastrophe* (sa mort en quelques heures).

*Descendants de Marine (épouse Teisseire)*

Emmanuel Teisseire (1809-1871). Après avoir vécu avec sa mère jusqu'à son décès, il se marie à l'âge de 47 ans avec une veuve qui, aux dires de la famille, lui fait dilapider son argent, il meurt à 62 ans après trois *crises nerveuses*. Même commentaire concernant le sens de cette expression.

**Génération IV** (Fig. 5)

*Enfants d'Auguste Casimir-Perier*

**N° 2** - Jean Casimir-Perier (1847-1907)

Choulet<sup>34</sup> dans son panégyrique (qui s'arrête fin novembre 1894) décrit son ascension progressive jusqu'à la magistrature suprême. Jean Casimir-Perier était un personnage de premier plan dans les premières décennies de la III<sup>e</sup> République. Il fut élu président de la Chambre puis président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères (il avait fallu le supplier). Il remporta d'abord plusieurs batailles parlementaires face à des coalitions d'opposants de divers bords puis il démissionna de façon surprenante le 22 mai 1894 quand son ministère fut mis en minorité sur une interpellation anodine. Choulet explique que Casimir-Perier était *fatigué de la situation que faisait au Cabinet l'hostilité toujours en éveil de certains groupes et que son geste témoignait de sa fidélité à son caractère et à ses convictions*. Un journal de l'époque écrivait : *M. Casimir-Perier n'a pas de subterfuges. Il*

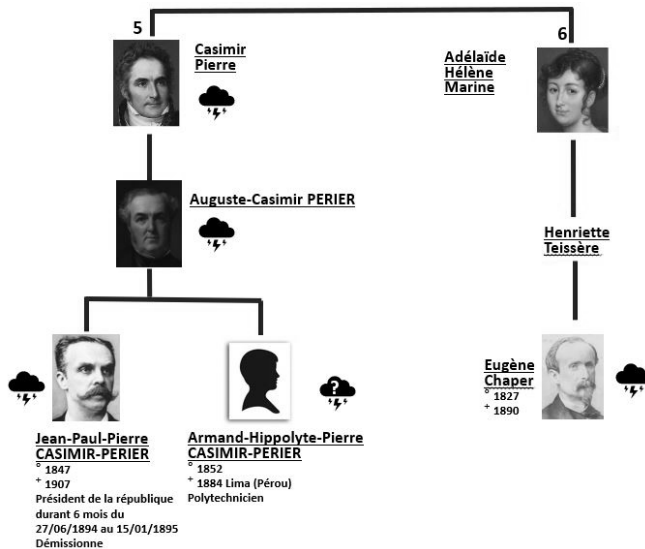


Fig. 5 - La famille Perier au XIX<sup>e</sup> siècle : génération IV.

*ne ment pas. Il ne dit que ce qu'il pense.* Ces traits de caractère (qui étaient ceux de son grand-père) auraient dû alerter quand il fut élu président de la République. Là encore, on retrouve un parallèle avec son grand-père car il avait fallu longtemps le supplier pour qu'il se présente à l'élection. Jean Casimir-Perier fut élu le 27 juin 1894 et démissionna le 16 janvier 1895. Wolff décrit les multiples contrariétés qui assaillirent le nouveau Président. Plutôt que de se battre, de dissoudre la Chambre, il préféra le renoncement. De nombreux témoignages d'époque montrent qu'il était déprimé, écrasé par ses responsabilités. Ainsi Félix Faure<sup>34</sup> ministre de la Marine qui écrit *il était véritablement malade, absolument privé de sommeil depuis plusieurs mois et que c'était à cet ébranlement nerveux qu'il fallait surtout attribuer sa résolution* (de démissionner). Jean-Paul Lafargue<sup>34</sup>, son collaborateur et confident révélait pour sa part : *sous son air raide et hautain, Jean Casimir-Perier était en réalité, de l'aveu de tous ses proches, un personnage extrêmement fragile, angoissé et sujet à la paranoïa.* Un état dépressif majeur est vraisemblable. Il se retira de la vie politique et ne se remit jamais de sa décision puisqu'il interdisait qu'on en parle. Il mourut le 11 mars 1907 d'un infarctus.

### N° 3 - Pierre Casimir-Perier (1852-1884)

Officier, arrivé au grade de capitaine, il défraya la chronique en dilapidant son héritage paternel ce qui lui valut d'être placé sous conseil judiciaire. Pour l'éloigner (?) il fut envoyé en mission à Lima où il décéda peu après son arrivée, à l'âge de 32 ans d'une « angine couaneuse » foudroyante selon une lettre du secrétaire de la légation. Choulet reproduit cette lettre *in extenso* « pour mettre fin à des racontars odieux trop facilement répandus depuis quelques années ».

On peut imaginer un état hyperthymique ; quant aux « racontars odieux » ils font penser à une affaire de mœurs.

#### *Enfant d'Henriette Chaper, fille de Marine Teisseire*

Eugène Chaper (1827-1890) : dans son adolescence il montre un caractère difficile avec une tendance au mutisme que sa mère lui reproche dans une lettre de 1841<sup>28</sup>. Il fait Polytechnique, entreprend une carrière militaire dans le génie puis se reconvertit dans les affaires puis la politique. Député de l'Isère, il vire au mysticisme et dans une lettre du 7 mai 1871<sup>28</sup> il fait part à sa femme de *ses prières à Dieu pour avoir le courage de ne pas désespérer... et de sa tentation de se dérober par ma démission à la cruelle corvée que j'aspire passionnément à voir finir.* On n'est pas loin du délire mystique et ce délire semble venir combattre une tendance à l'abattement.



## Commentaire final

L'enquête généalogique retrouve chez plusieurs membres de cette famille des arguments en faveur d'un trouble bipolaire. Son expression clinique était dépendante de l'époque et du milieu social et il se pourrait ainsi que la religion ait eu un rôle protecteur (de même que la stabilité conjugale). On remarque des caractéristiques familiales propres – qui ne sont pas nécessairement dues aux gènes transmis – avec des « conduites d'échec » marquées par des démissions ou tentations de démission alors que le succès était à portée de la main (ou avait été obtenu), ainsi que l'apparition de traits de paranoïa à l'acmé de la dépression.

La brillante réussite sociale de plusieurs membres de la famille, loin d'écarter le diagnostic de trouble bipolaire, le renforce compte tenu du lien qui semble établi entre ce trouble et la créativité au sens large<sup>40</sup>.

Cependant, si nous avons fait (à la suite de Ch. de Rémusat) de Marie-Charlotte Pascal le « membre fondateur » de cette lignée pathologique, les circonstances douteuses de la mort d'Augustin Perier (il se serait suicidé en 1793 alors qu'il était emprisonné) feraient également de l'un de ses ascendants Perier, un candidat à ce rôle.

Enfin, on soulignera les limites de cette enquête car bien d'autres informations, dont on pouvait craindre qu'elles portent atteinte à l'honorabilité de la famille, ont dues être dissimulées.

## Conclusion

Au total la mort de Casimir Perier pourrait bien être liée à une catatonie maligne, elle-même due à la conjonction d'un état d'épuisement datant de plusieurs mois et d'un stress intense sur un terrain familial de type bipolaire.

**Remerciements :** au Pr Thierry d'Amato pour ses recherches généalogiques et son aide dans la réalisation des arbres généalogiques.

## RÉSUMÉ

Casimir Perier (1777-1832), atteint du choléra aux premiers jours de l'épidémie de 1832, décéda au 41<sup>e</sup> jour de sa maladie dans un contexte de fièvre persistante. Il avait rapidement présenté un état mental qui comportait des signes de catatonie, syndrome relevant d'étiologies « organiques » ou psychiatriques. Il est proposé que le décès était la conséquence d'une catatonie maligne induite par le choléra sur un terrain familial de troubles bipolaires tels qu'une enquête généalogique a pu l'établir.

SUMMARY

*Suffering from cholera in the first days of the 1832 epidemic, Casimir Perier died during the 41st day of his illness having developed a lasting fever. He soon experienced a mental condition which included signs of Catatonia, a syndrome due to organic or psychiatric etiologies. It is suggested that his death was the consequence of a malignant Catatonia induced by the cholera on a familial terrain of bipolar disorders as a genealogical investigation demonstrated it.*

NOTES

- 1) LECA A.-P. - *Et le choléra s'abattit sur Paris 1832*. Albin Michel, Paris, 1982.
- 2) Il y eut au total 18 402 victimes dont 12 733 pour le seul mois d'avril 1832.
- 3) WOLFF J. - *Les Perier. La Fortune et les Pouvoirs*. Economica, Paris, 1993.
- 4) BOURSET M. - *Casimir Perier. Un prince financier au temps du romantisme*. Publications de la Sorbonne, Paris, 1994.
- 5) VALENTIN M. - *François Broussais Empereur de la médecine*. Préface de Jean Bernard. Association des amis du pays de Dinard, Dinard, 1988.
- 6) BROUSSAIS F.-J.-V. - *Le choléra-morbus épidémique observé et traité selon la méthode physiologique*. Melle Delaunay, Paris, 1832.
- 7) GUÉRIN J. - *Examen de la doctrine physiologique appliquée à l'étude et au traitement du choléra-morbus suivie de l'histoire de la maladie de M Casimir Périer*. Au bureau de la Gazette Médicale de Paris, Paris, 1832.
- 8) La Gazette médicale de Paris était le journal médical qui jouissait de la plus grande audience ; il était dirigé par l'ancien chirurgien Jules Guérin mais était sous l'influence de Magendie.
- 9) On prendra avec circonspection les faits et arguments avancés par les deux camps. Le traitement conseillé par Esquirol n'est pas répertorié dans l'ouvrage très complet de Michel Caire.
- 10) CAIRE M. - *Soigner les fous. Histoire des traitements médicaux en psychiatrie*. Nouveau Monde, Paris, 2019.
- 11) LUAUTÉ J.-P. - L'ouverture du corps de Casimir Perier et l'essor de la phrénologie. Un tournant épistémique. In : *Quand les aliénistes ouvraient les corps* (dir. J.-P. LUAUTÉ). Glyphe, Paris, 2020.
- 12) PIQUEMAL J. - « Le choléra de 1832 en France et la pensée médicale ». *Thalès*, 1959, X, 27-73.
- 13) D'après M. Bourset (4) sa femme et son deuxième fils Paul auraient été atteints.
- 14) KAHLBAUM K. - *Die Katatonie oder das Spannungsirresein*. Hirschwald, Berlin, 1874.
- 15) SÉGLAS J., CHASLIN P. - « La catatonie ». *Archives de neurologie*. 1888, XV, 254-266 & 420-433 ; XVI, 52-65.
- 16) EY H. - Étude n° 10 Catatonie. In : *Études Psychiatriques. Aspects sémiologiques*. Desclée de Brouwer, Paris, 1950.

- 17) EY H. - Étude n° 24 Confusion et délire confuso-onirique. In : *Études Psychiatriques. Structure des psychoses aiguës et déstructuration de la conscience*. Desclée de Brouwer, Paris, 1954.
- 18) CHASLIN P. - *La confusion mentale primitive*. Asselin et Houzeau, Paris, 1895.
- 19) HAUSTGEN T. - Texte 17 La confusion mentale. In : *24 textes fondateurs de la psychiatrie* (dir. M. MASSON). Armand Colin, Paris, 2013.
- 20) LÔO P., LHOMME H., FOULET M., PREVOST JP, LÔO H. - « Contribution à l'étude des concepts catatonie aiguë, encéphalite, délire aigu ». *Annales Médico Psychologiques*, 1975, 2, 4, 645-682.
- 21) LUAUTÉ J.-P., SALADINI O. - Aspects neurologiques des pathologies psychiatriques. In : *Encyclopédie Médico Chirurgicale, Neurologie*, 17-167-A-30, 1999.
- 22) TANDON R., HECKERS S., BUSTILLO J., BARCH D., GAEBEL W. et al., - « Catatonia in DSM-V ». *Schizophrenia Research*, 2013, 150, 26-30.
- 23) MAURAS T., MARCEL J.-L., CAPRON J. - « La catatonie dans tous ses états ». *Annales Médico Psychologiques*, 2016, 174, 115-123.
- 24) ROSEN E., FOX R., GREGORY I., - *Abnormal Psychology*. WB Saunders, London, 1972.
- 25) GALLUP G., MASER J. - Tonic immobility : evolutionary underpinnings of human cataplexy and catatonia. In : *Psychopathology : experimental models*. MASER J., SELLIGMAN LP, Editors., Freeman, San Francisco, 1977.
- 26) C'était déjà la conclusion de Ey (16) considérant la catatonie comme « un mode de réaction fréquent du psychisme morbide ...réalisant une régression de la pensée et de ses expressions psychomotrices à des niveaux inférieurs ou archaïques. »
- 27) SALADINI O., GELIN V., WATERLOT C., LUAUTÉ J.-P. - « La catatonie maligne : un syndrome aigu de stress ? À propos de cinq formes létales ». *Annales Médico Psychologiques*, 2003, 161, 804-808.
- 28) BARRAL P. - *Les Perier dans l'Isère au XIX<sup>e</sup> siècle d'après leur correspondance familiale*. Presses Universitaires de France, Paris, 1964.
- 29) De nombreuses hypothèses, dont celle du choléra, ont été soulevées pour expliquer la mort à 42 ans du célèbre savant.
- 30) CAPEFIGUE J-B. - La mort de Casimir Perier. In : *L'Europe depuis l'avènement du Roi Louis-Philippe*. Volume 1, Histoire des années 1830 à 1842. Au comptoir des imprimeurs-unis, Paris, 1847.
- 31) RÉMUSAT Ch. de - *Mémoires de ma vie. La Restauration ultra-royaliste. La Révolution de juillet (1820-1832)*. T 2. Plon, Paris, 1959.
- 32) Charles de Rémusat (1797-1875), philosophe, homme politique éminent, écrivain. Ses « Mémoires de ma vie » constituent une source documentaire irremplaçable sur le XIX<sup>e</sup> siècle.
- 33) STENDHAL (Beyle H.) - *Vie de Henry Brulard*. In : *Œuvres intimes*. La Pléiade, Gallimard, Paris, 1955.
- 34) CHOULET E. - *La famille Casimir-Perier. Étude généalogique, biographique et historique*. Joseph Baratier, Grenoble, 1894.
- 35) Pages d'Histoire. Notes sur l'élection de Jean Casimir-Perier. Juspolitical.com
- 36) ESQUIROL J.-E. D. - *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*. J.-B. Baillière, Paris, 1838.

- 37) Esquirol attribue le passage vers l'état mélancolique à « des événements politiques parfaitement étrangers à ses intérêts mais qui blessent les opinions de M ». Si M est bien Scipion Perier, il pourrait s'agir des troubles de Grenoble, le 20 mars 1821, où des jeunes gens, sur la fausse nouvelle d'une abdication de Louis XVIII en faveur du duc d'Orléans, se rassemblent et défilent avec un drapeau tricolore ? - troubles qui pouvaient heurter les opinions légitimistes de Scipion.
- 38) La crise de 1818 a été produite par les nombreuses émissions de rentes créées pour le paiement des contributions de guerre aux étrangers ; en moins de deux ans, on en jette sur la place pour plus de 100 millions. Ce fut une brève panique généralisée.
- 39) *Cour des Comptes. Dictionnaire historique, généalogique et biographique (1807-1947)*, en ligne.
- 40) BRENOT P. – *Le génie et la folie*. Odile Jacob, Paris, 2007.